



## Réunion du conseil exécutif du 15 mai, et du 4 au 6 juin 2024

### Ottawa (Ontario)

Présences :	Nick Von Schoenberg	Président
	Scott Loder	Vice-président exécutif
	Andrew Worthington	Vice-président régional, région du Pacifique
	Jerry Brodt	Vice-président régional, région des Prairies
	Benoit Vachon	Vice-président régional, région du Saint-Laurent
	Chris Kenny	Vice-président régional, région centrale
	Ian Thomson	Vice-président régional, région de l'Atlantique

### **Mercredi 15 mai 2024**

La séance est ouverte à 12 h 06 (HE).

### **Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil exécutif tenue du 15 au 18 janvier 2024**

On passe en revue le procès-verbal de la réunion du conseil exécutif tenue du 15 au 18 janvier 2024. On convient de modifier le procès-verbal en y apportant une précision, puis on l'adopte en l'état.

Sur proposition de Nick von Schoenberg, appuyée par Jerry Brodt

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 23 avril 2024**

Le procès-verbal l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2024 est passé en revue, puis accepté tel quel.

Sur proposition de Nick von Schoenberg, appuyée par Benoit Vachon

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## États financiers

**Budget et objectifs budgétaires :** Le bureau national veille à ce que les vice-présidents régionaux (VPR) comprennent bien la manière dont le budget est élaboré, afin qu'ils puissent analyser les dépenses et s'assurer que la structure budgétaire est conforme aux objectifs de l'organisation.

**Examen et approbation du budget de l'exercice financier 2025 (nouveau modèle) :** Plusieurs changements ont été apportés au modèle de budget afin de clarifier ce qui constitue des dépenses effectuées, des excédents et des fonds restants, notamment :

Les dépenses des fonds de réserve ont été ajoutées au budget de l'exercice financier. Pour chaque retrait, le montant négatif sera comptabilisé afin de montrer les fonds restants exacts;

Les activités régionales et celles de l'administration ont été séparées pour rendre plus clair ce qui est dépensé dans le cadre d'activités régionales ou administratives;

Le nouveau modèle ne permettra plus de déplacer des dépenses vers une autre ligne budgétaire dans le seul but d'équilibrer le budget d'un poste budgétaire donné. Ce modèle permettra plutôt d'indiquer les chiffres réels des dépassements et sous-utilisations des fonds, ainsi qu'un solde nul, créant ainsi un budget transparent qui facilitera l'examen et la prédiction de la réussite globale du budget;

Le processus de préparation du budget selon le nouveau modèle comprendra une réévaluation de l'affectation des montants, y compris des postes tels que les salaires, les avantages sociaux et les coûts relatifs aux consultants.

**Examen des dépenses budgétisées et effectuées (modèle actuel) :** On passe en revue les dépenses budgétisées et celles effectuées en date du 31 mars 2024.

**Assurance responsabilité civile :** On discute de l'assurance responsabilité civile pour les membres du conseil exécutif afin de faire le point sur la couverture et de confirmer celle-ci conformément à l'article 17 de la section II des statuts de l'Association.

**Examen du compte de placement :** On se penche sur le compte de placement RBC. Une partie des fonds de la Réserve pour le Congrès ont été transférés dans le compte de caisse pour le congrès de 2025.

**Contrat de location :** Un contrat de location entre l'ACCTA et l'ACCTA, section locale 5454 d'Unifor est signé afin de préciser les responsabilités et les coûts respectifs des deux organisations. On discute de la question de savoir si les coûts d'entretien doivent être assumés par le locataire (l'ACCTA) ou par le locateur (l'ACCTA, section locale 5454 d'Unifor). Étant donné que le budget de l'ACCTA (le locataire) prévoit 30 000 \$ supplémentaires pour l'entretien du bâtiment, il est convenu que l'ACCTA, et non le locateur, sera responsable de l'entretien du bâtiment.

**Prestations d'Unifor pour les quarts de remplacement au travail en 2024-2025 :** Des coûts de remplacement sont désormais prévus pour les réunions des comités, notamment de la Commission de surveillance, du comité des élections, du comité d'orientation en matière de santé et sécurité au travail. Les prestations d'Unifor pour les quarts de remplacement au travail devraient réduire certains coûts afférents aux remplacements. Un modèle pour le remplacement au travail est présenté, mais quelques modifications doivent encore y être apportées.

## **Demandes de remboursement**

**Devises :** Pour établir une note de frais pour des dépenses engagées à l'étranger, il est décidé de facturer les dépenses justifiées par un reçu en fonction du montant débité sur la carte de crédit au moment de la demande de remboursement. Les dépenses ne nécessitant pas de reçu seront déterminées à partir de Concur, dont les taux de change sont établis selon les données d'OANDA pour la journée concernée.

**Location de véhicule/utilisation du véhicule personnel :** Le coût de l'utilisation d'un véhicule de location pour les déplacements professionnels sur de longues distances doit être comparé à celui de l'utilisation du véhicule personnel. Dès lors que la location d'un véhicule permet de réaliser des économies substantielles par rapport à l'utilisation d'un véhicule personnel, il convient d'opter pour la location. L'utilisation du véhicule automobile personnel doit être conforme aux dispositions énoncées dans le Guide des politiques.

**Repas :** La note de frais doit préciser le nom des personnes qui ont pris part aux repas et aux réunions. On remarque qu'il convient de faire une distinction, en matière de dépenses raisonnables, entre les indemnités journalières et ce qui constituerait des dépenses d'accueil dans des circonstances particulières.

**Passes de vols :** L'achat d'une passe de vols est permis sous réserve de l'approbation du vice-président exécutif confirmant qu'il s'agit de la meilleure option, s'il peut être démontré que la passe de vols peut être utilisée durant l'année; dans le cas contraire, des billets d'avion à prix plus avantageux doivent être achetés.

**Promotion de l'Association :** On discute des codes et de la division des dépenses promotionnelles. Auparavant, toutes les dépenses promotionnelles étaient comptabilisées au moyen d'un même code. À l'avenir, ces dépenses seront segmentées en fonction des régions et du bureau national suivant la codification et le budget établis pour la promotion de l'Association. Les vice-présidents régionaux recevront une facture pour suivre les dépenses promotionnelles comptabilisées dans leurs postes budgétaires respectifs dans le budget national.

**Appli Concur Expense :** La discussion porte sur l'application Concur Expense et sur la manière de classer correctement les frais avec les codes. On se demande si cette appli représente toujours la meilleure option par rapport à QuickBooks ou à une feuille de calcul Excel. QuickBooks est encore au stade de la mise au point. Concur reste donc la meilleure

option pour le moment. S'ils utilisent un mauvais code pour comptabiliser une dépense, les VPR souhaitent en être informés par le service des finances à des fins d'apprentissage.

**Déménagement du président vs logement meublé à YOW :** La discussion sur le déménagement se poursuit afin de peser les avantages et inconvénients d'un logement meublé pour le président par rapport à son déménagement, et de déterminer ce qui serait juste et raisonnable à la fois pour le président et pour l'Association. La détermination des coûts et des mesures se poursuit; aucune décision définitive ne sera prise pour l'instant.

**Lignes directrices pour les demandes de remboursement :** En conclusion des discussions sur les questions financières, le conseil exécutif est informé que des lignes directrices seront élaborées, dans un souci de conformité, afin de faciliter l'établissement de demandes de remboursement raisonnables. On fait remarquer que la responsabilité financière incombe à tous les membres du conseil exécutif, car l'argent utilisé pour mener à bien les activités de l'Association est celui des membres et qu'il doit être traité comme tel. Il s'agit de dépenses et non d'un droit au remboursement.

La séance est levée à 16 h 20 (HE).

## **Mardi 4 juin 2024**

La séance est ouverte à 9 h 05 (HE).

### ***Suite de la discussion du 15 mai 2024 sur les états financiers***

Le 15 mai, le conseil exécutif a recommandé d'apporter quelques modifications au budget proposé pour tenir compte d'événements prévus et de coûts liés à l'inflation. Le budget proposé a été modifié et présenté au Commission de surveillance avant la réunion du conseil exécutif de juin. Les fiduciaires ont accepté ce budget modifié. Le budget modifié est alors approuvé tel quel par le conseil exécutif.

Sur proposition de Chris Kenny, appuyée par Benoit Vachon

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Déménagement du président :** La formule d'hébergement actuelle étant la moins coûteuse, elle s'appliquera jusqu'à la fin de l'été. Le président réexaminera ensuite la situation. Aucune objection n'est formulée par le conseil exécutif.

**Cotisations à l'ACCTA pour les membres du conseil exécutif :** Le président et le vice-président sont chargés d'étudier la structure des cotisations des membres du conseil exécutif, de confirmer qu'elles cadrent et concordent avec les cotisations payées par les membres de l'ACCTA, et de présenter leurs conclusions accompagnées de recommandations.

## ***Commandites et autres demandes***

**Adresses courriel pour les comités de l'ACCTA :** Le comité des femmes de l'ACCTA a demandé une adresse électronique de l'Association; on décide donc que tous les comités se verront attribuer une adresse courriel de l'ACCTA afin d'assurer la continuité du contenu pendant les périodes de transition. Le vice-président exécutif Scott Loder est chargé d'attribuer une adresse courriel aux comités.

**Accès aux médias sociaux pour le comité des femmes :** L'ACCTA est d'accord pour que le comité des femmes assure une présence dans les médias sociaux, à condition que son contenu soit examiné par le chargé de communication de l'ACCTA avant sa publication sur les plateformes de médias sociaux de l'Association.

**Commandites :** Le conseil exécutif convient de continuer à commanditer Elevate Aviation, comme par le passé. En outre, d'autres possibilités de parrainage ou de commandite susceptibles de profiter à l'ACCTA seront étudiées chaque année.

## ***Vols de familiarisation***

Le VPR Chris Kenny participe aux négociations en cours avec la Société afin d'améliorer sans cesse le programme et d'y ajouter des destinations. L'événement CFS de la NATCA comportait des restrictions quant au nombre de participants que NAV CANADA pouvait y envoyer, mais cette situation a été rectifiée et seules les restrictions opérationnelles des sous-unités/unités détermineront le nombre de participants pouvant être libérés pour assister à la conférence.

Une certaine incertitude subsiste quant à l'inclusion des conférences et à leur maintien dans le programme de vols de familiarisation.

## ***Mise à jour sur les dossiers***

**Dotation en personnel :** On constate que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour suivre l'approche et les efforts de NAV CANADA pour améliorer la dotation en personnel dans tout le pays. On mettra davantage l'accent sur la définition des paramètres et des mesures nécessaires pour permettre à l'ACCTA de surveiller la situation et de recueillir des données significatives afin qu'elle puisse assurer un suivi auprès de la Société et veiller à ce que cette dernière s'attaque adéquatement au problème dans toutes les unités. Il est impératif de répondre aux besoins en personnel à court, moyen et long termes en s'appuyant sur des données appropriées. On s'inquiète de ce que certains membres seraient rémunérés selon un taux ATC supérieur à celui prévu pour leur poste. Vérification faite, il s'avère que l'un des membres en question a réussi le concours pour un poste de superviseur, qu'il n'a pas pu être libéré pour ce nouveau poste et qu'il est rémunéré selon le taux ATC-7 à titre de compensation pour remédier à cet état de fait.

**Le point sur la technologie :** Le deuxième numéro du bulletin *Notes techniques* est en cours de traduction et sera publié dès que celle-ci sera terminée. Plusieurs nouvelles initiatives se

profilent à l'horizon et l'ACCTA souhaite en surveiller les effets éventuels sur les membres et l'exploitation. La gestion du débit basée sur la trajectoire, l'unité centrale de gestion du réseau et la gestion de la capacité de l'espace aérien d'Indra, pour n'en nommer que quelques-uns.

**Mise à jour sur la postulation par ancienneté — 2025** : Pas moins de 187 membres ont postulé pour plus de 400 emplacements disponibles. La discussion porte sur le nombre qu'il convient d'utiliser pour déterminer le nombre de membres pouvant être libérés pour une unité/sous-unité dans le cadre des fourchettes de dotation de NAV CANADA. L'ACCTA est d'avis que le chiffre le plus bas devrait être utilisé pour déterminer le nombre de membres pouvant être libérés, comme c'était le cas jusqu'à maintenant.

### ***Compte rendu et plan concernant l'IFATCA (J.-F. Lepage)***

Jean-François Lepage (J.-F.) se joint au conseil exécutif au bureau national afin de faire le point sur l'IFATCA. J.-F. a récemment été élu au poste de président adjoint de l'IFATCA. Il informe l'ACCTA de ce qu'il advient du poste à l'ANC qu'il a laissé, y compris des candidats potentiels et de la manière dont sera gérée la transition entre lui et la nouvelle personne titulaire de ce poste. J.-F. instruit également le conseil exécutif de la situation actuelle, de l'avenir et de ce que son élection à cette nouvelle fonction signifie pour l'ACCTA.

### ***Fatigue***

Cette question fait toujours l'objet de discussions visant à réviser les plans initiaux de NAV CANADA; aucun nouveau paramètre n'a été défini pour l'instant. Aux dernières nouvelles, de nouveaux éléments pourraient bientôt être présentés aux membres concernant des changements aux lignes directrices actuelles sur la fatigue.

La séance est levée à 17 h 07 (HE).

### **Mercredi 5 juin 2024**

La séance est ouverte à 9 h 04 (HE).

### ***Mise à jour sur les dossiers : la suite***

**Classification** : On envisage de créer un espace sur le site Web afin de communiquer plus régulièrement aux membres toute information importante relative à la classification.

**Lobbyisme — compte rendu et plan** : Sandstone fait le point sur le déroulement de ses activités de conseil et de lobbying, tout en définissant les objectifs pour l'avenir.

**Santé mentale et bien-être** : Dossier Maintien du traitement (MDT) — On attend de faire un suivi auprès de Sylvain sur quelques points en suspens, tels que la manière dont les jours sont comptabilisés lors de l'exécution de tâches temporaires ou à temps partiel dans le cadre du

maintien du traitement, et la manière dont les jours de congé compensatoire sont traités. Le dossier MDT au sein de NAV CANADA passera des mains de Sylvain à celles de Lori à relativement brève échéance.

Les membres du conseil exécutif ressentent une pression accrue dans l'exercice de leurs fonctions et il est proposé que soit réalisée une vérification obligatoire de leur bien-être et que celle-ci soit financée par l'ACCTA.

NAV CANADA a annoncé qu'une ligne d'assistance tierce en santé mentale a été mise en place le 1<sup>er</sup> juin 2024.

**Embauches externes/Plan/Réponse :** Les discussions, même si elles avancent très lentement, se poursuivent à ce sujet. D'autres réunions internes seront organisées pour tenter de régler certains points de friction en vue de conclure une nouvelle entente.

## ***Été 2024***

La Société subit actuellement une forte pression, car ses effectifs constituent encore un obstacle à la prestation du niveau de service voulu aux compagnies aériennes et aux voyageurs. On s'attend à ce que cet été soit aussi mauvais, voire pire, que le précédent, car le trafic s'est accru, mais les effectifs n'ont guère augmenté. Le conseil exécutif est conscient que les membres se retrouveront dans des situations difficiles et qu'ils auront besoin de connaître la position nationale quant à la manière de les gérer et à la meilleure façon de s'assurer que tous les détails relatifs à d'éventuelles situations extrêmes seront consignés et traités. Les surveillants et spécialistes, Exploitation de l'unité de chaque unité/sous-unité seront informés de ce qui doit être documenté et de ce qu'il faut faire avec l'information recueillie.

## ***Programme de normes professionnelles***

Le président Nick von Schoenberg, accompagné de Diana Kelly et de Leanne Murphy de NAV CANADA, a récemment rendu visite à des membres de la FAA, à Washington D.C., qui participent à un tel programme implanté dans cette ville. La mise en œuvre d'un tel programme au Canada suscite un vif intérêt de l'Association et de NAV CANADA. La logistique nécessaire à l'implantation du programme sera étudiée de concert avec NAV CANADA.

## ***Processus de concours et retards dans l'embauche***

Des avancées ont été réalisées dans le cadre des discussions à ce sujet et NAV CANADA a formulé quelques demandes. Pour l'instant, l'ACCTA n'est pas prête à s'engager à répondre à certaines des demandes. Des motifs de préoccupation pour l'ACCTA doivent encore être abordés. L'ACCTA accorde une grande importance à ce que la liste des candidats admissibles

soit toujours respectée afin d'éviter que des personnes soient affectées à des postes que d'autres membres convoitent et attendent d'occuper.

### ***Suivi des affaires juridiques (Karty Singh)***

Le conseiller juridique Karty Singh se joint au conseil exécutif afin de faire le point sur certains dossiers.

Tous les griefs, qu'ils soient actifs ou en suspens, ou qu'ils aient été renvoyés à l'arbitrage, ont été examinés afin de déterminer leur statut et les prochaines étapes. La postulation par ancienneté est touchée par de multiples reports.

Une rencontre a été organisée avec NAV CANADA afin de discuter de cette pratique en vue d'y mettre un terme. Des voix s'élèvent pour exprimer leur frustration, car la réunion n'a pas porté sur les deuxièmes reports comme prévu, mais plutôt sur la dotation en personnel. À l'avenir, Karty Singh doit s'attendre à ce qu'un ordre du jour soit établi afin de mieux encadrer les conversations avec NAV CANADA et de préparer adéquatement les VPR présents.

Tous sont d'accord pour que l'ACCTA participe à un programme de formation sur la consultation patronale-syndicale (CPS).

**Rachat d'années de service** : Des vérifications sont en cours avec NAV CANADA, et l'ACCTA est en attente d'un suivi.

### ***Le point sur les communications***

Le chargé de communication, Joshua Magee, se joint au conseil exécutif afin de faire le point avec lui sur le site Web, les médias sociaux et l'application de l'ACCTA.

Le site Web a été transféré vers un nouvel hébergeur et retravaillé afin d'améliorer ses performances et de résoudre certains problèmes liés à sa mise en ligne initiale. Quelques problèmes, principalement liés au contenu, persistent et doivent encore être résolus, mais dans l'ensemble, la migration vers le nouveau fournisseur s'est avérée nettement avantageuse. Quant à l'appli, elle fait actuellement l'objet d'un examen final et elle devrait être lancée très prochainement. À la différence de la version précédente, il s'agira d'une application Web au lieu d'une application à télécharger à partir de l'Apple Store ou de Google Play; cela permettra de réduire le coût de la mise à disposition de l'option. Les données relatives à l'engagement sont passées en revue et, bien qu'il reste du travail à faire pour accroître l'engagement et le nombre d'abonnés, les choses évoluent dans le bon sens.

### ***Information la plus récente concernant le conseil d'administration de NAV CANADA***

Peter Duffey et Davey Lewis, membres du conseil d'administration de NAV CANADA élus par l'AANNC, se joignent virtuellement au conseil exécutif pour une mise à jour trimestrielle.



La séance est levée à 17 h 03 (HE).

## **Jeudi 6 juin 2024**

La séance est ouverte à 9 h 03 (HE).

### ***Lieu de travail et prime ATC***

La discussion se poursuit sur la question de la prime ATC qu'un membre devrait recevoir lorsqu'il télétravaille, mais qu'il est également tenu de travailler dans une installation (c.-à.-d. qu'il doit être présent trois jours par semaine dans une installation). On suspend la discussion, car une solution pourrait être trouvée si un accord est conclu lors de la poursuite des travaux du groupe de travail sur la classification (un sous-groupe créé à la suite d'un accord conclu durant la négociation) et de NAV CANADA.

### ***Planification des voyages***

On se penchera sur la participation éventuelle de l'ACCTA à des conférences qui serviraient les intérêts de l'Association en tant qu'organisation, en plus des autres réunions et obligations avec les partenaires internationaux. L'exécutif national examinera la charge de travail et la répartira équitablement entre les membres du conseil exécutif.

### ***Études sur les niveaux de service — Jonathan Bagg***

Jonathan Bagg, directeur, Relations avec l'industrie et les parties prenantes à NAV CANADA, se joint au conseil exécutif. Il apporte des éclaircissements sur les processus inhérents aux études sur les niveaux de service. Des questions sont posées sur l'obligation d'informer le ministre des Transports des fermetures. NAV CANADA convient que l'ACCTA doit être informée de toutes les conclusions des études sur les niveaux de service.

### ***Bureau national : évaluation et plan***

Le conseil exécutif examine chaque trimestre les objectifs et le rendement du bureau national. Il est attendu du président et du vice-président exécutif qu'ils fixent des objectifs clairs et qu'ils contrôlent les compétences et le rendement afin de pouvoir noter les améliorations et dégager des axes d'amélioration.

La numérisation des documents juridiques dans la base de données consultable Union365 et la production de rapports selon des critères précis importants pour l'ACCTA sont des sphères sur lesquelles il faudra se concentrer au cours des prochains mois.

## ***Placements de Coughlin pour l'AANNC***

Mike Simard, président de l'AANNC, assiste à la réunion du conseil exécutif pour faire le point sur le portefeuille de placement de Coughlin.

### ***Le point sur le congrès***

La configuration de l'inscription sur le site Web a commencé; on discute de l'utilisation du vote numérique par opposition aux cartons pour le vote à main levée, et une décision sera prise à une date ultérieure. Le budget du comité organisateur est présenté. Le comité réclame une augmentation du budget, car les coûts ont fortement augmenté, alors que le budget n'a pas changé depuis 2013. On poursuivra la discussion sur l'augmentation du budget lors de la prochaine réunion du conseil exécutif.

On discute ensuite des conférenciers et des commandites, et on fait le point sur les progrès réalisés en matière de commandite; le conseil exécutif suggère des personnes à approcher pour des conférences et des commandites.

### ***Formation axée sur les compétences***

Des thèmes sont transmis au conseil exécutif et les VPR devront proposer des plans à des fins de discussion. NAV CANADA a demandé à ce que l'ACCTA participe aux discussions lors d'une consultation patronale-syndicale (CPS) axée sur la formation, et tous sont d'accord pour que l'ACCTA prenne part à cette discussion.

### ***Dernières nouvelles concernant CAE***

Les cours sont prévus en octobre et le plus grand obstacle à surmonter sera de trouver des instructeurs qualifiés. On discute des politiques et des exigences. Un suivi sera effectué auprès de Transports Canada pour discuter des exigences en matière de formation et de qualifications.

### ***Congés compensatoires***

C'est aux gestionnaires qu'il incombe d'approuver ou de refuser les demandes et, s'il y a lieu, de résoudre les problèmes soulevés par les membres.

### ***Application d'établissement des quarts***

On apporte ces éclaircissements : même si on effectue le travail d'une autre unité de négociation, et même si cela n'a pas changé, le processus, lui, a changé.

## ***Autres dossiers***

La discussion porte sur le rachat d'années de service et sur le fait que, bien qu'on puisse en faire la demande, on n'a pas la capacité juridique d'exiger un tel rachat.

Le conseil exécutif se réunira au début de juillet et portera son attention sur les objectifs d'intérêt national et sur la préparation du congrès.

Le conseil exécutif se fixe pour objectif d'intensifier ses efforts de lobbying afin d'accroître, tant à l'échelle nationale qu'internationale, la visibilité et l'influence de l'ACCTA en ce qui a trait à ses enjeux prioritaires.

NAV CANADA insiste pour que se tienne à l'automne la consultation patronale-syndicale (CPS) à laquelle l'ACCTA doit participer.

L'ACCTA doit structurer et mettre en place davantage de formations afin de mieux encadrer les exécutifs de ses sections.

Les VPR conviennent tous de veiller à favoriser leur santé et leur bien-être personnels, et à réfléchir à leurs besoins en matière de formation et de perfectionnement dans le cadre de leurs fonctions.

La question du programme de normes professionnelles est abordée et, bien qu'elle fasse consensus, elle mérite globalement une réflexion plus approfondie.

L'ACCTA étudie le recours à l'enregistrement des données entre les membres et leurs gestionnaires afin de vérifier, à des fins de transparence et de cohérence, ce que NAV CANADA approuve ou refuse.

La plateforme Union365 a été mise en place pour la gestion des données des membres et des documents juridiques. Les VPR doivent continuer d'envoyer toutes leurs mises à jour à Karty Singh par souci d'uniformité et chaque VPR pourra avoir accès à Union365 grâce à des justificatifs d'accès individualisés ou communs.

La séance est levée à 16 h 20 (HE).